

220C0733
FR0000052680-FS0189

24 février 2020

Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">OENEO (Euronext Paris)</p>

Complément à D&I 220C0714 en date du 21 février 2020

Par courrier reçu le 20 février 2020, complété par courrier reçu le 24 février 2020, la société Polygon Global Partners LLP¹ (4 Sloane Terrace, London SW1X 9DQ, United Kingdom), agissant pour le compte de clients et du fonds Polygon European Equity Opportunity Master Fund dont elle assure la gestion, a effectué la déclaration suivante :

« L'acquisition des actions OENEO par Polygon Global Partners LLP (en sa qualité de gestionnaire d'investissement discrétionnaire du fonds Polygon European Equity Opportunity Master Fund et d'un compte géré, ensemble les "comptes") s'inscrit dans le cadre normal de l'activité de société de gestion de portefeuille de Polygon Global Partners LLP.

Polygon Global Partners LLP estime que l'offre actuelle de Caspar sous-évalue OENEO. En conséquence, Polygon Global Partners LLP n'a pas l'intention, dans le cadre de l'offre publique, d'apporter à l'offre les actions d'OENEO détenues par les comptes. L'intention de Polygon Global Partners LLP est de vendre les actions OENEO à un prix qui reflète leur valeur réelle ; dans l'attente d'une offre adéquate pour sa participation, l'intention [...] de Polygon Global Partners LLP est de continuer à détenir ou d'accroître la position des comptes.

Nonobstant ce qui précède, l'acquisition d'actions a été effectuée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard d'OENEO et sans intention d'exercer une influence spécifique sur la gestion de la société. En particulier, Polygon Global Partners LLP n'a pas l'intention de mettre en œuvre l'un des éléments suivants :

- tout projet de fusion, de réorganisation, de liquidation, ou de transfert d'une partie des actifs de l'émetteur ou de toute personne qu'il contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ;
- tout projet de modification de l'activité de l'émetteur ;
- tout projet de modification des statuts de l'émetteur ;
- tout projet de radiation des négociations d'une catégorie de titres financiers de l'émetteur ; ou
- tout projet d'émission de titres financiers de l'émetteur.

Polygon Global Partners LLP n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle d'OENEO ou de demander un ou plusieurs sièges au conseil d'administration pour elle-même et d'autres personnes".

¹ Contrôlée par Monsieur Reade E. Griffith. Par ailleurs, Monsieur Reade E. Griffith ne détient aucune action OENEO.